

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 12 décembre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 12 décembre 2016, à 19 h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre et Jean Legault formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

La conseillère Virginie Damien est absente.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Line Allard, directrice générale adjointe et greffière.

2016-12-394

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 12 décembre 2016, tel que rédigé.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 décembre 2016, tel que rédigé :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LÉGISLATIF

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2016
- 3.2 Dépôt de la correspondance
- 3.3 Déclaration en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie
- 3.4 Résolution d'appui et de confiance aux dirigeants municipaux
- 3.5 Déclaration des intérêts pécuniaires
- 3.6 Rémunération des élus
- 3.7 Modification à la résolution 2016-11-347 adoptant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017
- 3.8 Approbation du bon de commande numéro ADM-2016-97 – Dunton Rainville/dossier puitsSP/FE-2-08 et autorisation de paiement
- 3.9 Approbation du bon de commande numéro ADM-2016-98 – Dunton Rainville/dossier acquisition des lots 3 766 309 et 3 765 098 et autorisation de paiement
- 3.10 Approbation du bon de commande numéro ADM-2016-99 – Dunton Rainville/dossier rue des Prés, cession de rue et autorisation de paiement
- 3.11 Approbation du bon de commande numéro ADM-2016-100 – Dunton Rainville/dossier rue des prés, infrastructure fossé
- 3.12 Renouvellement de l'assurance collective

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel pour le mois de novembre 2016
- 4.2 Résolution de fin d'emploi
- 4.3 Rémunération des pompiers pour l'année 2017
- 4.4 Rémunération du personnel cadre pour l'année 2017
- 4.5 Ratification du contrat de travail de Marlyn Gauthier, préventionniste et autorisation du signataire
- 4.6 Ratification du contrat de travail de Julie Dubois, préventionniste et autorisation du signataire
- 4.7 Entente intermunicipale entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton pour la fourniture des services d'un employé(e) à titre de préventionniste et autorisation du signataire
- 4.8 Entente intermunicipale entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Municipalité de Sainte-Marthe pour la fourniture des services d'un employé(e) à titre de préventionniste et autorisation du signataire

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés et transferts budgétaires numéro 2016-12
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier pour le mois de novembre 2016 et autorisation de paiement
- 5.3 Approbation du bon de commande ADM-2016-92 – Super Micro et autorisation de paiement
- 5.4 Approbation du bon de commande ADM-2017-001 – PG Solutions inc. et autorisation de paiement
- 5.5 Approbation des bons de commande annuels
- 5.6 Renouvellement des assurances pour l'année 2017
- 5.7 Approbation du compte de dépenses du conseiller William Martinez et autorisation de paiement

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE – SÉCURITÉ CIVILE

- 6.1 Organisation municipale de sécurité civile pour l'année 2016 – responsables des champs d'intervention
- 6.2 Résolution d'appui au Comité de suivi de la trajectoire en insalubrité morbide
- 6.3 Tenue de la deuxième édition du Gala reconnaissance incendie Soulanges et autorisation de paiement

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

- 7.1 Approbation du décompte progressif no 1, approbation de l'ordre de changement no 1 et autorisation de paiement – Eurovia inc. – réfection de trottoir sur le chemin de l'Église
- 7.2 Approbation du décompte progressif no 1 et autorisation de paiement – Ali construction inc. – travaux de réfection du chemin Élie-Auclair
- 7.3 Approbation du décompte progressif no 6 final, approbation de l'ordre de changement no 2 et autorisation de paiement – Excavation G. Théorêt inc. – réfection du chemin Élie-Auclair année 2015
- 7.4 Approbation de l'ordre de changement no 1 – Transport Daniel Bourgon inc. – fourniture d'abrasif
- 7.5 Approbation du bon de commande TP-2016-068 – Services après-sinistre du Suroît et autorisation de paiement

- 7.6 Approbation des ordres de changement nos 1 et 2 – Pavages Vaudreuil Ltée – aménagement du sentier Sacré-Cœur, Phase II
- 7.7 Mandat à une firme d'ingénieurs relativement à la préparation d'estimations budgétaires pour divers projets

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

- 8.1

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

- 9.1

10. LOGEMENTS SOCIAUX

- 10.1 Ratification de l'entente entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Résidence de la Seigneurie de Soulanges et autorisation des signataires
- 10.2 Demande de don équivalent aux intérêts générés par la dette sur les taxes foncières

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 11.1 Ratification de l'entente à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Centre coopératif de grains et autorisation des signataires

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Ratification de l'entente entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Claude Brouillard et autorisation des signataires
- 12.2 Ratification de l'Entente de contribution M-30 entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'Agence de développement économique du Canada et autorisation du signataire
- 12.3 Demande d'aide financière – Musée régional de Vaudreuil-Soulanges – demande de renouvellement d'adhésion
- 12.4 Demande d'aide financière – La Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs
- 12.5 Demande d'aide financière – Comité des repas partagés
- 12.6 Demande d'aide financière – École secondaire Soulanges

13. RÈGLEMENTS

- 13.1 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un camion incendie
- 13.2 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour la construction d'un bâtiment municipal regroupant la caserne de sécurité incendie et le garage municipal
- 13.3 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour la mise à niveau des bureaux administratifs
- 13.4 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour la construction, la réfection, l'entretien et la mise à niveau des infrastructures municipales
- 13.5 Adoption du Règlement numéro 148-2016 relatif à l'augmentation du fonds de roulement et remplaçant le règlement numéro 44-97

14. AFFAIRES DIVERSES

- 14.1

15. RÉSUMÉ DU MAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. DIVERS

- 17.1
- 17.2

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-395

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2016

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2016 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
2016/11/01	Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Aide financière / travaux d'entretien de passage à niveau pour l'année 2016 (26 040 \$)	Denis Marsolais

DÉCLARATION EN VERTU DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

Conformément à l'Article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* le directeur général et secrétaire-trésorier doit déposer un extrait du registre qui contient les déclarations de dons, marques d'hospitalité et autres avantages de même nature conformément à l'article 6.3 du Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Polycarpe. Le directeur général et secrétaire-trésorier avise l'assemblée que présentement il n'y a aucune déclaration à ce registre.

2016-12-396

RÉSOLUTION D'APPUI ET DE CONFIANCE AUX DIRIGEANTS ET AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT la mise en circulation d'une pétition dont le libellé remet en cause l'intégrité des dirigeants et employés municipaux;

ATTENDU QU'il n'a jamais été question de l'intention des membres du conseil municipal que ces propos soient interprétés comme tels;

ATTENDU QUE nos dirigeants et nos employés municipaux font tous les efforts nécessaires pour que chacun des dossiers soient traités conformément aux lois et règlements;

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal réitère son appui et son entière confiance dans le travail de ses dirigeants et de l'ensemble de ses employés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe dépose une déclaration, mise à jour, mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe et de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

2016-12-397

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONFORMÉMENT à l'article 5 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal indexe les sommes fixées à l'article 1 du règlement no 98-2008, établissant une rémunération au maire et aux conseillers selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, de 2 % pour l'année 2017, calculées sur la rémunération de 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-398

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2016-11-347 ADOPTANT LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

ATTENDU la résolution 2016-11-347 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil du 14 novembre dernier;

ATTENDU QUE des élections municipales auront lieu le 5 novembre 2017 et que de ce fait les séances ordinaires du conseil pour les mois d'octobre et novembre 2017 sont déplacées;

ATTENDU QUE conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE MODIFIER la date prévue initialement le 11 décembre pour le 18 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-399

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE ADM-2016-97/DOSSIER
PUITS SP/FE-2-08 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le bon de commande numéro ADM-2016-97 relatif à Dunton Rainville, avocats au montant de 11 497,50 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro ADM-2016-97 relatif à Dunton Rainville au montant de 11 497,50 \$ pour le dossier de branchement du puits SP/FE-2-08;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 11 497,50 \$, incluant les taxes applicables, à Dunton Rainville, avocats par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-412-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-400

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE ADM-2016-98 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le bon de commande numéro ADM-2016-98 relatif à Dunton Rainville, avocats au montant de 5 748,75 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro ADM-2016-98 relatif à Dunton Rainville au montant de 5 748,75 \$ pour le dossier d'acquisition des lots 3 766 309 et 3 765 098;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 5 748,75 \$, incluant les taxes applicables, à Dunton Rainville par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 23-070-01-723.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-401

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE ADM-2016-99 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le bon de commande numéro ADM-2016-99 relatif à Dunton Rainville, avocats au montant de 3 449,25 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro ADM-2016-99 relatif à Dunton Rainville au montant de 3 449,25 \$ pour le dossier rue des Prés/cession de rue;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 3 449,25 \$, incluant les taxes applicables, à Dunton Rainville par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-320-00-419.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-402

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE ADM-2016-100 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le bon de commande numéro ADM-2016-100 relatif à Dunton Rainville, avocats au montant de 3 449,25 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro ADM-2016-100 relatif à Dunton Rainville au montant de 3 449,25 \$ pour le dossier de la rue des Prés/infrastructure fossé;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 3 449,25 \$, incluant les taxes applicables, à Dunton Rainville par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-320-00-419.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-403

RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT QUE suite au dernier processus d'appel d'offres la tarification touchant les garanties d'assurance vie et d'assurance salaire de longue durée est maintenue pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT les résultats d'expérience de la garantie d'assurance salaire de courte durée de la dernière année, justifient l'ajustement à la hausse de la tarification pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE les résultats d'expérience de la garantie santé / médicaments de la dernière année se traduit par une augmentation importante de la tarification;

CONSIDÉRANT les résultats de la garantie soins dentaires, la tarification de renouvellement doit être majorée pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges détient une entente bilatérale touchant les garanties santé et dentaire qui sont sur une base auto-assurées;

CONSIDÉRANT QU'au 30 septembre 2016, les résultats financiers des garanties auto-assurées démontrent un déficit de 184 006 \$ pour l'ensemble du regroupement;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE RENOUELER le contrat de l'assurance collective avec SSQ Groupe financier inc. pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, de choisir la tarification de renouvellement avec récupération de déficit et de ne pas apporter les modifications à la garantie santé en fonction de l'option présentée dans le *Rapport de renouvellement 1^{er} janvier 2017* produit par la firme BFL Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-404

RATIFICATION DE MOUVEMENT DE PERSONNEL POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-405

RÉSOLUTION DE FIN D'EMPLOI

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

DE METTRE fin à l'emploi des personnes énumérées dans le tableau ci-dessous, à savoir :

NO MATRICULE DE L'EMPLOYÉ	DATE DE DÉPART	FONCTION
32-0016	19/08/2016	manœuvre occasionnel
33-0003	14/09/2016	chauffeur/manœuvre occasionnel
70-0009	19/08/2016	monitrice
70-0010	19/08/2016	moniteur
70-0011	19/08/2016	monitrice
70-0013	19/08/2016	monitrice
70-0014	19/08/2016	monitrice
32-0007	26/10/2016	manœuvre occasionnel
71-0065	20/06/2016	préposée restaurant
71-0083	30/04/2016	préposée restaurant
71-0085	13/06/2016	préposée restaurant
71-0090	03/09/2016	préposé glace
71-0088	09/04/2016	préposé glace
71-0089	23/04/2016	préposé glace
70-0007	31/08/2016	préposée bibliothèque
22-0055	16/07/2016	pompier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-406

RÉMUNÉRATION DES POMPIERS POUR L'ANNÉE 2017

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE MAJORER la rémunération des pompiers pour l'année 2017 selon la grille salariale suivante, à savoir :

	INTERVENTION	PRATIQUE	FORMATION	ENTRETIEN/ AUTRES
Pompier 1	20,00 \$	20,00 \$	14,00 \$	20,00 \$
Pompier éligible	20,00 \$	20,00 \$	14,00 \$	20,00 \$
Lieutenant	21,00 \$	21,00 \$	14,00 \$	21,00 \$
Capitaine	22,00 \$	22,00 \$	14,00 \$	22,00 \$
Chef aux opérations	23,00 \$	23,00 \$	14,00 \$	23,00 \$
Directeur-adjoint	24,00 \$	24,00 \$	14,00 \$	24,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-407

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CADRE POUR L'ANNÉE 2017

ATTENDU QUE la convention collective des employés municipaux prévoit que les taux horaire sont augmentés de deux pour cent (2 %) à compter du 1^{er} janvier 2017;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Saint-Polycarpe que son personnel cadre bénéficie de ce même avantage;

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le personnel cadre bénéficie du même avantage que les employés municipaux et que leur salaire annuel soit augmenté de 2 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-408

RATIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MARLYN GAUTHIER, PRÉVENTIONNISTE ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat de travail à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Marlyn Gauthier, préventionniste;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe le contrat de travail de Marlyn Gauthier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-409

**RATIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE JULIE DUBOIS,
PRÉVENTIONNISTE ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat de travail à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Julie Dubois, préventionniste;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe le contrat de travail de Julie Dubois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-410

ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'UN(E) EMPLOYÉ(E) À TITRE DE PRÉVENTIONNISTE ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Polycarpe et de Sainte-Justine-de-Newton désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ c. C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale relativement aux services d'un préventionniste au Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe peut offrir à la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton les services d'un(e) employé(e) à titre de préventionniste au Service de sécurité incendie;

POUR CES MOTIFS

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

DE CONCLURE une entente avec la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton pour la fourniture des services d'un(e) employé(e) à titre de préventionniste au Service de sécurité incendie;

D'AUTORISER le maire à signer l'Entente intermunicipale à intervenir avec la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton ou tout autre document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-411

ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTHE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'UN(E) EMPLOYÉ(E) À TITRE DE PRÉVENTIONNISTE ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Polycarpe et de Sainte-Marthe désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ c. C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale relativement aux services d'un préventionniste au Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe peut offrir à la Municipalité de Sainte-Marthe les services d'un(e) employé(e) à titre de préventionniste au Service de sécurité incendie;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

DE CONCLURE une entente avec la Municipalité de Sainte-Marthe pour la
fourniture des services d'un(e) employé(e) à titre de préventionniste au
Service de sécurité incendie;

D'AUTORISER le maire à signer l'Entente intermunicipale à intervenir avec
la Municipalité de Sainte-Marthe ou tout autre document donnant plein effet
à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-412

**APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS
BUDGÉTAIRES 2016-12**

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les
déboursés et transferts budgétaires inscrits à la liste numéro 2016-12 au
montant de 890 902,86 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste
numéro 2016-12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-413

**APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR LE MOIS DE
NOVEMBRE 2016 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-
trésorier, totalisant 278,08 \$ pour le mois de novembre 2016, est déposé
devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de novembre 2016 d'Éric
Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE le conseil municipal autorise le remboursement du compte de
dépenses du mois de novembre 2016 au montant de 278,08 \$ à Éric
Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

D'AUTORISER cette dépense et le paiement par le directeur général et
secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-130-00310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-414

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE ADM-2016-92 – SUPER
MICRO ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Le bon de commande numéro ADM-2016-92 relatif à Super Micro au
montant de 10 174,14 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant
ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro ADM-2016-92 relatif à Super Micro au montant de 10 174,14 \$ pour l'acquisition et l'installation de logiciels;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 10 174,14 \$, incluant les taxes applicables, à Super Micro par le directeur général et secrétaire-trésorier à même les postes budgétaires numéros 02-130-00-670 et 02-702-90-670.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-415

APPROBATION DU BON DE COMMANDE ADM-2017-001 – PG SOLUTIONS INC. ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Le bon de commande numéro ADM-2017-001 relatif à PG Solutions inc. au montant de 15 809,06 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro ADM-2017-001 relatif à PG Solutions inc au montant de 15 809,06 \$ pour l'entretien et le soutien technique des différents logiciels et modules pour l'année 2017 ;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 15 809,06 \$, incluant les taxes applicables, à PG Solutions inc. par le directeur général et secrétaire-trésorier à même les postes budgétaires suivants, à savoir :

02-130-01-670
02-610-00-670
02-220-01-670

le tout conditionnellement à l'approbation du budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-416

APPROBATION DES BONS DE COMMANDE ANNUELS

Les bons de commande annuels pour l'année 2017 énumérés ci-dessous sont déposés devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve les bons de commande ci-dessous énumérés, à savoir :

Fournisseurs	Objet	Montants incluant les taxes	No. G.L.
Travaux publics			
Roch Gauthier & Fils	Fournitures diverses pour les services urbains et administratifs	10 951,31 \$	02-190-00-522 02-330-00-643 02-330-10-522 02-320-00-643 02-320-01-522

Pétroles Léger	diézel/mazout	17 522,09 \$	02-190-00-681 02-320-21-526 02-320-20-631 02-330-20-631 02-412-00-631 02-413-00-631 02-414-00-631 02-415-00-631
Environor inc.	barils de polyphosphate	21 845,66 \$	02-412-00-635
Chemtrade chemical Canada	Produits chimiques (alum)	13 141,56 \$	02-414-00-635
Club essence B.J.	essence pour véhicules Services urbains & incendie	10 951,31	02-220-11-631 02-320-20-631 02-330-20-631 02-412-00-631 02-413-00-631 02-414-00-631 02-415-00-631
Agritex St-Polycarpe	réparation du tracteur à gazon	5 475,65 \$	02-320-20-525
Wolseley Canada	achat équipement et accessoires (fuite d'eau), compteurs d'eau et aqueduc	5 475,65 \$	02-413-00-521
Exova	test d'eau	6 570,79 \$	02-412-00-453 02-413-00-453 02-414-00-453 02-415-00-453
SERVICE SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE			
Cimco	contrat annuel, matériel et entretien divers hors contrat	18 396,00 \$	02-702-93-526
Magnus	Contrat annuel vérification légionellose, contrat annuel entretien système, produits	8 126,43 \$	02-702-93-526
Jean Lapointe, réfrigération	Réparation du système de réfrigération	5 748,75 \$	02-702-93-526
O'Max	Achat de produits d'entretien pour CSS Achat de produits d'entretien pour restaurant	8 122,98 \$	02-702-94-610 02-702-93-660
Supérieur propane	Achat de propane (jusqu'à la fin de la saison avril 2017)	13 797,00 \$	02-702-93-681
AOF service alimentaire	Achat de denrées alimentaires	20 695,50 \$	02-702-94-610
Impérial Snacking	Achat de denrées pour restaurant (slush, popcorn, nachos, etc)	5 748,75 \$	02-702-94-610
9158-9168 Qc inc. (Mondor)	Achat de bonbons	5 748,75 \$	02-702-94-610
Patates provinciales	Achat de patates et fromage à poutine	7 473,38 \$	02-702-94-610
Pepsi	Achat de boissons gazeuses, Gatorade et autres	20 120,63 \$	02-702-94-610
Molson	Achat de bières	48 283,75 \$	02-702-95-610

QUE le conseil municipal autorise le paiement des bons de commande ci-dessus énumérés par le directeur général et secrétaire-trésorier, conditionnellement à l'approbation du budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-417

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT QUE la couverture d'assurance de la Municipalité de Saint-Polycarpe est venue à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler pour l'année 2017,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie le renouvellement de la couverture d'assurance pour l'année 2017 au montant de 57 357 \$ incluant les taxes applicables, avec Groupe Ultima inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 57 357 \$ incluant les taxes applicables, à Groupe Ultima inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-418

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU CONSEILLER WILLIAM MARTINEZ ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Le compte de dépenses du conseiller William Martinez, totalisant 403,73 \$ pour les mois de septembre, octobre et novembre 2016, est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses des mois de septembre, octobre et novembre 2016 du conseiller William Martinez;

QUE le conseil municipal autorise le remboursement du compte de dépenses des mois de septembre, octobre et novembre 2016 au montant de 403,73 \$ au conseiller William Martinez;

D'AUTORISER cette dépense et le paiement par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-419

ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE POUR L'ANNÉE 2017 – RESPONSABLES DES CHAMPS D'INTERVENTION

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte la liste suivante des responsables de l'Organisation municipale de sécurité civile pour l'année 2017, à savoir :

RESPONSABLE DES CHAMPS D'INTERVENTION		
Fonction en situation de sinistre	Nom	Fonction habituelle
Maire Substitut : conseiller	Poirier, Jean-Yves Prud'homme, Gaëtan	Maire conseiller
Coordonnateur Substitut :	Lachapelle, Éric Allard, Line	Directeur gén. et sec.-trés. Directrice gén. adj. greffière
Directeur des opérations Substitut :	Sauvé, Marc Harvey, Alexandre	Inspecteur municipal Tech. traitement des eaux
Administration Substitut :	Duval, Anne-Marie Daoust, Marie-Andrée	Dir. Serv. admin & sec.-trés. adj. Tech. comptable
Communications Substitut	Jean-Yves Poirier Myre, Guylaine	Maire Conseillère
Sécurité des personnes Substitut Substitut	Robert, Marc Shink, Joanie Agente Bélanger, Michel	Lieutenant, Sûreté du Québec Marraine Sûreté du Québec Dir. Service sécurité incendie
Sécurité incendie Substitut	Bélanger, Michel Gauthier, Alain	Dir. Service sécurité incendie Directeur adjoint incendie
Services aux sinistrés Substitut	Gauthier, Yvon Marleau, Francine	Resp. SAS Croix-Rouge Ass. SAS Croix-Rouge
Services techniques Substitut	Sauvé, Marc Chartrand, Sylvain	Inspecteur municipal Manœuvre
Transport Substitut	Sauvé, Marc Legault, Jean	Inspecteur municipal Conseiller
Agriculture Substitut	Pilon, Pascal Legault, Jean	Conseiller Conseiller
Santé Substitut	Gauthier, Yvon Damien, Virginie	Citoyen Conseillère
Télécommunication Substitut	Bélanger, Michel Gauthier, Alain	Technicien Technicien

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-420

RÉSOLUTION D'APPUI AU COMITÉ DE SUIVI DE LA TRAJECTOIRE EN INSALUBRITÉ MORBIDE

CONSIDÉRANT que la Municipalité reconnaît la problématique reliée aux cas d'insalubrité morbide;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté la résolution numéro 2015-07-156 *Trajectoire intersectorielle en insalubrité morbide de Vaudreuil-Soulanges* lors de la séance ordinaire du Conseil du 13 juillet 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE le terme insalubrité morbide se traduit par des individus qui accumulent de façon excessive des objets hétéroclites menant à des conditions de vie insalubres dans leur domicile;

CONSIDÉRANT QUE ces comportements, lorsqu'ils dégénèrent en situations d'insalubrité majeure du domicile, peuvent entraîner des risques à la santé et à la sécurité pour la personne atteinte, les voisins, les proches et les intervenants;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs acteurs de différents milieux sont appelés à interagir lors de cas d'insalubrité morbide et qu'il est primordial qu'ils soient formés afin d'intervenir efficacement ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de suivi en insalubrité morbide de Vaudreuil-Soulanges désire mettre en place une formation accessible aux divers intervenants des milieux institutionnels et communautaires ;

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'APPUYER l'élaboration d'une formation en insalubrité morbide et la demande de subvention au Fonds en développement des communautés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-421

TENUE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DU GALA RECONNAISSANCE INCENDIE SOULANGES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU QUE la tenue de la deuxième édition du Gala reconnaissance incendie Soulanges aura lieu le 3 juin 2017;

ATTENDU QUE ce gala vise la reconnaissance du travail des membres des différents Services de sécurité incendie de Soulanges ayant un multiple de 5 ans d'ancienneté (5, 10, 15 ans etc);

ATTENDU QUE le budget est estimé à environ 32 400 \$ pour la tenue de cet événement;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve la dépense au montant de 3 240 \$, incluant les taxes applicables, pour les participants au Gala reconnaissance incendie Soulanges, soient 16 pompiers, 7 élus et le directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement jusqu'à concurrence de 3 240 \$, incluant les taxes applicables, par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-220-00-493.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-422

APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1, APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – EUROVIA INC. – RÉFECTION DE TROTTOIRS SUR LE CHEMIN DE L'ÉGLISE

ATTENDU les travaux de réfection de trottoirs sur le chemin de l'Église;

ATTENDU la recommandation favorable de Gilles Bénard, technicien sénior de la firme Efel, experts-conseil,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif numéro1 de la compagnie Eurovia inc. pour les travaux de réfection de trottoirs sur le chemin de l'Église au montant de 85 504,70 \$, taxes incluses;

QUE le conseil municipal approuve l'ordre de changement numéro 1 de la compagnie Eurovia inc. au montant de 8 570,46 \$ représentant l'ajout d'un 5^e puisard et l'ajout de matériaux dû à une demande de prolongation de 16 m. lin. du trottoir;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 85 504,70 \$, taxes incluses, à la compagnie Eurovia inc. à même le poste budgétaire 23-042-10-721.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-423

**APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT – ALI CONSTRUCTION INC. –
RÉFECTION DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR**

ATTENDU les travaux de réfection du chemin Élie-Auclair;

ATTENDU la recommandation favorable de Gilles Bénard, technicien sénior de la firme Efel, experts-conseil,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif numéro1 de la compagnie Ali construction inc. pour les travaux de réfection du chemin Élie-Auclair au montant de 329 580,58 \$, taxes incluses;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 329 580,58 \$, taxes incluses, à la compagnie Ali construction inc. à même le poste budgétaire 23-042-00-721.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-424

**APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 6 FINAL,
APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 2 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT – EXCAVATION G. THÉORÊT INC. –
RÉFECTION DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR 2015**

ATTENDU les travaux de réfection du chemin Élie-Auclair pour l'année 2015;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif numéro 6 final de la compagnie Excavation G. Théorêt inc. pour les travaux de réfection du chemin Élie-Auclair pour l'année 2015 au montant de 50 105,43 \$, taxes incluses;

QUE le conseil municipal approuve l'ordre de changement numéro 2 dans le cadre des travaux de réfection du chemin Élie-Auclair pour l'année 2015 représentant une somme globale de 7 380,02 \$ incluant les taxes applicables, travaux supplémentaires acceptés par Claude Gagné;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 50 105,43 \$, taxes incluses, à la compagnie Excavation G. Théorêt inc. à même le poste budgétaire de retenue sur contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-425

**APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 –
TRANSPORT DANIEL BOURGON INC. – FOURNITURE D'ABRASIF**

ATTENDU la soumission 2016-017-TP pour la fourniture d'abrasif;

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve l'ordre de changement numéro 1 pour la fourniture supplémentaire de 61 tonnes métriques d'abrasif représentant une somme globale de 126,20 \$ incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 126,20 \$, taxes incluses, à la compagnie Transport Daniel Bourgon inc. à même le poste budgétaire 02-330-00-622.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-426

APPROBATION DU BON DE COMMANDE TP-2016-068 – SERVICES APRÈS-SINISTRE DU SUROÏT ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Le bon de commande numéro TP-2016-068 relatif à Services après-sinistre du Suroît au montant de 9 553,36 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le bon de commande numéro ADM-2016-68 relatif à Services après-sinistre du Suroît au montant de 9 553,36 \$ pour une intervention d'urgence suite à un dégât d'eau à l'Hôtel de ville;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 9 553,36 \$, incluant les taxes applicables, à Services après-sinistre du Suroît par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire numéro 02-190-00-522.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-427

APPROBATION DES ORDRES DE CHANGEMENT NOS 1 ET 2 – PAVAGES VAUDREUIL LTÉE – AMÉNAGEMENT DU SENTIER SACRÉ-CŒUR PHASE II

Il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve les ordres de changement numéros 1 et 2 de Pavage Vaudreuil Ltée, dans le cadre des travaux d'aménagement du sentier Sacré-Cœur, Phase II pour un montant total de 7 155,13 \$, incluant les taxes applicables. Ces ordres de changement numéros 1 et 2 correspondent à l'installation et branchement d'électricité et ajout d'une section d'asphalte;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle à signer les ordres de changement numéros 1 et 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-428

MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS RELATIVEMENT À LA PRÉPARATION D'ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES POUR DIVERS PROJETS

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal mandate la firme EFEL experts-conseils pour la préparation d'estimations budgétaires visant divers projets;

D'AUTORISER la dépense et le paiement jusqu'à concurrence de 9 083,03 \$, incluant les taxes applicables, à la EFEL experts-conseils par le directeur général et secrétaire-trésorier à même les règlements d'emprunt appropriés, le tout tel que décrit à l'offre de service datée du 1^{er} décembre 2016.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ladite offre de service donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-429

RATIFICATION D'UNE ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET LA RÉSIDENCE DE LA SEIGNEURIE DE SOULANGES

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE CONCLURE une entente avec la Résidence de la Seigneurie de Soulanges à l'effet, qu'en cas de sinistre, le Centre sportif Soulanges s'engage à accueillir les résidents de la Résidence de la Seigneurie de Soulanges dans la salle communautaire jusqu'à leur relocalisation.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente à intervenir avec la Résidence de la Seigneurie de Soulanges donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-430

DEMANDE DE DON ÉQUIVALENT AUX INTÉRÊTS GÉNÉRÉS PAR LA DETTE SUR LES TAXES FONCIÈRES – RÉSIDENCE DE LA SEIGNEURIE DE SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Résidence de la Seigneurie de Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie à la Résidence de la Seigneurie de Soulanges une aide financière de 3 974,33 \$ représentant les intérêts générés par la dette sur les taxes foncières pour l'année 2016.

LA RÉOLUTION 2016-12-430 EST REJETÉE FAUTE D'UN APPUYEUR.

2016-12-431

RATIFICATION DE L'ENTENTE À INTERVENIR AVEC CENTRE COOPÉRATIF DE GRAINS ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT la résolution 2012-10-185 de ce conseil;

CONIDÉRANT que la somme de 5 748.75\$ mentionnée à cette résolution a déjà été payée;

CONSIDÉRANT que l'engagement de la municipalité à réaliser un aménagement paysager afin d'améliorer l'aspect visuel des installations ne doit plus faire partie de l'entente à intervenir avec le Centre coopératif de grains;

CONSIDÉRANT que l'entente à intervenir en conformité de cette résolution est essentiellement temporaire;

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

D'AMENDER la résolution 2012-10-185 pour y préciser que :

- la durée initiale de l'entente est de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2013;
- la durée initiale de l'entente de même que celle de toute prolongation de telle durée initiale sera, à son expiration, prolongée pour une période de 5 ans, sauf avis contraire à être donné par l'une des parties au moins 6 mois avant telle expiration, et ce, aux mêmes conditions et sans aucune considération additionnelle payable pour toute telle prolongation; et
- l'engagement de réaliser un aménagement paysager afin d'améliorer l'aspect visuel des installations soit exclu de l'entente à intervenir.

QUE le maire ou le maire suppléant et le directeur générale et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe, l'entente à intervenir avec Centre coopératif de grains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-432

ENTENTE DE LOCATION D'UN TERRAIN À DES FINS D'ACTIVITÉS DE LOISIRS ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe utilise une portion du terrain sis au 1162, chemin Élie-Auclair aux fins d'activités de loisirs dont, notamment, la glissade du Mont-Claude;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite renouveler les activités de loisirs au site du Mont-Claude pour la saison 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE l'entente précédente vient à échéance;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de 1 000 \$ à Claude Brouillard par le directeur général et secrétaire-trésorier, pour les frais de location d'une portion du terrain sis au 1162, chemin Élie-Auclair aux fins d'activités de loisirs dont, notamment, la glissade du Mont-Claude à même le poste budgétaire 02-701-20-447;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Monsieur Claude Brouillard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-433

ENTENTE DE CONTRIBUTION M-30 ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe, par l'entremise du Centre sportif Soulanges, a présenté une demande d'aide financière à l'Agence de développement économique du Canada (Agence);

ATTENDU QUE l'Agence souhaite apporter une contribution non remboursable, selon le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 pour le projet qui consiste à remplacer le système de réfrigération, présentement à l'ammoniac, par un système au CO2.

ATTENDU QUE les coûts estimés pour le remplacement du système de réfrigération s'élève à environ 765 000 \$;

ATTENDU QUE l'Agence s'engage à verser la contribution de 382 500 \$ pour l'année financière 2017-2018, soit 50 % du projet;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe, tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-434

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 50 \$ au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges représentant le renouvellement de l'adhésion de la municipalité pour l'année 2017.

D'AUTORISER la dépense de cette aide financière à même le poste budgétaire numéro 02-130-00970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-435

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-436

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ DES REPAS PARTAGÉS DE ST-POLYCARPE

ATTENDU qu'une demande d'aide financière du Comité des repas partagés de St-Polycarpe a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière du Comité des repas partagés de St-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-437

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'école secondaire Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 100 \$ pour chacun des étudiants de l'École secondaire Soulanges domiciliés dans la Municipalité de Saint-Polycarpe qui participe à un voyage sportif à Niagara Falls.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-438

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION INCENDIE

Avis de motion est donné par le conseiller Gaëtan Prud'homme sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un camion incendie.

2016-12-439

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MUNICIPAL REGROUPANT LA CASERNE SÉCURITÉ INCENDIE ET LE GARAGE MUNICIPAL

Avis de motion est donné par le conseiller William Martinez sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour la construction d'un bâtiment municipal regroupant la caserne sécurité incendie et le garage municipal.

2016-12-440

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA MISE À NIVEAU DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

Avis de motion est donné par le conseiller Jean Legault sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour la mise à niveau des bureaux administratifs.

2016-12-441

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION, LA RÉFECTION, L'ENTRETIEN ET LA MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Avis de motion est donné par le conseiller Gaëtan Prud'homme sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt pour la construction, la réfection, l'entretien et la mise à niveau des infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-442

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 148-2016 RELATIF À L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 44-97

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 148-2016 relatif à l'augmentation du fonds de roulement et remplaçant le règlement numéro 44-97 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 148-2016 relatif à l'augmentation du fonds de roulement et remplaçant le règlement numéro 44-97.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Remerciements et félicitations au Comité d'embellissement pour les décorations de Noël
- Remerciements aux bénévoles de la Guignolée
- Noël des enfants
- Party à Stéphane
- Match des anciens Canadiens
- Modification à la collecte des matières recyclables
- Subventions diverses
- Clinique de sang du maire

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Félicitations au Comité d'embellissement
- Préventionnistes – entente intermunicipale
- Logiciels informatiques
- Gala des pompiers
- Avis de motion (4)

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 35, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente
séance ordinaire du 12 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Le maire

Éric Lachapelle

Jean -Yves Poirier